

Recevez l'inform'EAU directement à votre adresse courriel!

L'inform'EAU est le bulletin d'information du RAPPEL (Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et leurs bassins versants). Produit environ 5 fois par année, actuellement il est expédié à l'adresse courriel de chacune des associations membres.

À sa dernière assemblée générale annuelle, le RAPPEL a demandé à ce que le Bulletin soit plus facilement accessible à tous les membres des associations. Ainsi, chaque personne intéressée pourra le recevoir directement à son adresse courriel.

Nous invitons donc les associations membres à faire pénétrer davantage les informations véhiculées par le bulletin l'inform'EAU. Nous souhaitons que tous les membres des associations reçoivent à leur adresse électronique le bulletin d'information.

Ce serait une bonne façon de partager les expériences, de motiver encore plus les membres à participer.

En conséquence, nous sollicitons toutes les associations à faire parvenir le présent numéro du bulletin d'avril 2014 à **TOUS** leurs membres individuellement et les inviter à s'abonner personnellement à tous les numéros qui sortiront et ce, par courrier électronique. Déjà, environ 80 personnes sont inscrites sur le site du RAPPEL et débutent la réception directe du bulletin.

Nous voulons des membres motivés! Nourrissons leur motivation.

Claude Desautels, vice-président, vie associative.

POUR VOUS INSCRIRE À NOTRE BULLETIN:

Afin de recevoir le bulletin des membres, vous n'avez qu'à vous inscrire directement sur le site internet du RAPPEL au www.rappel.qc.ca. Cliquez sur le menu déroulant **Communications** et cliquez sur **Inscrivez-vous à l'inform'EAU**. Sur cette page, vous n'avez qu'à inscrire votre nom et votre courriel.

Bonne lecture à tous!

Dans ce numéro :

- Témoignage de l'association des riverains du lac à la Truite (Orford) p.2
- Projet lac Parker p. 3
- La journée des associations 2014 p.5
- Sondage sur les orientations stratégiques du RAPPEL p.5
- Saviez-vous que? p.6

Témoignage de l'association des riverains du lac à la Truite à Orford

En 2011, le président de l'Association du lac à la Truite a été sensibilisé aux effets néfastes de la phragmite (roseau commun) : **invasion, monoculture, destruction de la flore et réduction de la faune.**

Il en a parlé particulièrement à un résident qui en avait beaucoup sur son terrain. Ce dernier a décidé de suivre ses recommandations et de couper les roseaux de phragmite au début d'août 2012 en prenant soin de ne pas couper les autres plantes encore présentes. Il est allé plus loin. Dès que des roseaux repoussaient, rendus à 6 pouces, il les recoupait. Ce citoyen a continué à faire ses coupes d'entretien à l'été 2013. Il a constaté que les quenouilles qui occupaient l'espace avant l'arrivée des phragmites se sont réapproprié leur terrain et sont revenues orner son bord de l'eau alors qu'elles étaient pratiquement disparues.



De plus, l'association du lac, constatant les résultats, a décidé de former une équipe de 4-5 personnes qui se sont occupées de couper tous les roseaux de phragmite autour du lac au mois d'août 2013. Ils en ont brûlé les tiges. Ils ont également constaté que les colonies réussissent à faire mourir graduellement les plans de myrique baumier qui se trouvent sur les bords du rivage. Ils se promettent pour l'an prochain de poursuivre la lutte au phragmite en faisant des coupes fréquentes d'entretien aux endroits où ils ont coupé cette année et aussi en élargissant la lutte aux colonies qui ne sont pas sur le bord de l'eau.

Informations reçues de Bertrand Larivée, président de l'association.

Projets du RAPPEL

Réhabilitation du bassin versant du lac Parker : Gestion des eaux dans le sous-bassin versant du ruisseau de la Feuillade



Financement : Association pour la Protection du Lac Parker, Municipalité d'Eastman, Organisme de Bassin Versant de la Baie Missisquoi.

Lieu : Eastman, Québec

Année de réalisation : 2012 - à ce jour

Problématique

L'urbanisation récente dans le bassin versant du ruisseau de la Feuillade (limites en rouge, ci-contre) a des impacts négatifs sur le régime hydrologique de ce cours d'eau. En effet, l'imperméabilisation des surfaces par la construction de chemins et de bâtiments génère des débits de pointe plus élevés

qui se produisent brusquement et affectent l'état des fossés et la stabilité des berges des ruisseaux. Les conséquences : l'érosion et la sédimentation. La résultante dans le cas présent se traduit par un delta de sédiments bien visible à l'embouchure du ruisseau et qui envahit de plus en plus le littoral du lac Parker.

Description du projet - Le mot-clé : PGO !

Modélisation hydrologique

Dans le contexte des actions mises en œuvre pour la réhabilitation du bassin versant du lac Parker, ce projet a, dans un premier temps, pour but de quantifier l'impact des développements domiciliaires (actuels et futurs) sur les débits dans le ruisseau de la Feuillade et de proposer des mesures permettant de les atténuer.

Cette phase a été réalisée via des modélisations hydrologiques calculant les types et les dimensions des techniques de [Pratiques de Gestion Optimale \(PGO\) des eaux pluviales](#) nécessaires pour rétablir des débits reflétant davantage les conditions avant urbanisation et ainsi, réduire le transport sédimentaire. Les PGO favorisés sont ceux qui opèrent un contrôle à la source (favorisant l'infiltration le plus près possible de là où la pluie tombe), à l'échelle des terrains résidentiels et dont l'implantation est peu dispendieuse. Dans le cas présent, les PGO consistent essentiellement en : bassins de rétention, tranchées d'infiltration, barils de récupération des eaux de pluie et jardins de pluie.

Projets du RAPPEL

Réhabilitation du bassin versant du lac Parker (la suite)

Inventaires de terrain

Parallèlement, le projet vise à régler les problèmes d'érosion relevés dans le réseau routier (chemins et fossés). Suite à un inventaire des foyers d'érosion sur le terrain, des recommandations spécifiques sur les méthodes de contrôle à mettre en place, site par site, ont été émises pour réduire l'érosion et limiter au maximum les apports en sédiments vers le lac Parker. Conséquemment, des barrières à sédiments sont à installer, des chemins doivent être finalisés par l'ajout d'une couche de granulat, des fossés et des ponceaux doivent être stabilisés, des trappes à sédiments sont à creuser.



Règlementation

En complément et afin d'assurer l'efficacité des mesures entreprises à long terme, il a de plus été recommandé qu'un règlement sur la gestion des eaux pluviales soit adopté par la Municipalité de manière à ce que les nouvelles résidences soient pourvues de PGO sur leurs terrains (ex. jardins de pluie, tranchées d'infiltration).

Étapes à venir

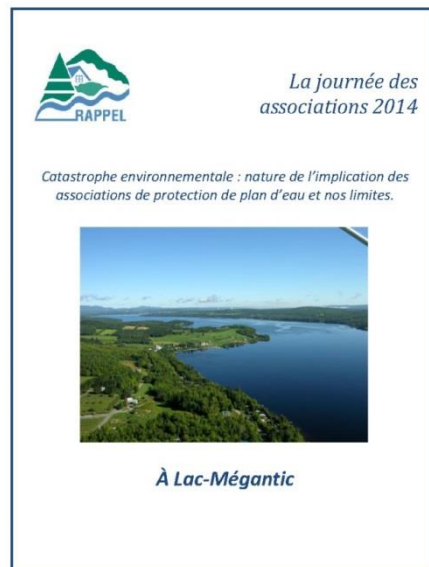
La conception des plans et devis finaux pour l'aménagement des bassins de rétention et l'élaboration de la demande de certificat d'autorisation sont en cours, le tout dans l'optique de procéder à la réalisation d'une partie des travaux qui régulariseront les débits du ruisseau de la Feuillade à l'automne 2014.

Journée des associations 2014

Ce printemps, la journée a lieu à
Lac-Mégantic le samedi 26 avril.

Pour tous les détails, consulter notre site
web dans la section « Vie associative ».

Réservez votre place!



Sondage sur les orientations stratégiques du RAPPEL

À l'Assemblée générale annuelle du Rappel tenue le 19 octobre 2013, il a été décidé de mener à terme une réflexion sur les orientations stratégiques du RAPPEL. La première étape a servi à recueillir auprès des associations leurs points de vue sur des thèmes variés comme la cotisation au RAPPEL, la pertinence d'une formule COOP, l'utilisation d'éventuels surplus, les liens avec les centres du savoir, l'élargissement du territoire, un partenariat, etc. Une copie du questionnaire est disponible sur le site dans la section « *Vie associative* ». Les associations qui voudraient le compléter tardivement peuvent le faire. Les réponses n'entreront pas dans la compilation qui sera présentée au conseil d'orientation, mais seront lues et prises en compte.

Au total, une vingtaine de répondants ont donné suite à l'invitation. Les résultats de ce sondage seront présentés, dans un premier temps au conseil d'orientation du RAPPEL. Nous vous ferons part par la suite des orientations retenues. Elles vous seront présentées à l'AGA à l'automne prochain pour fins de décisions.



Saviez vous que?...

58% des lacs touchés par les algues bleu-vert en 2011 présentaient de l'écume (MDDEP)

Lorsqu'un plan d'eau est touché par les algues bleu-vert, plus de la moitié de la superficie totale est atteinte dans 59% des cas. (MDDEP)

Il existerait plus de 3 500 espèces de cyanobactéries ans le monde (GRIL)

Vous avez des articles intéressants qui pourraient être publiés dans le bulletin? Vous désirez partager vos expériences ou simplement nous donner des nouvelles de votre association. Communiquez avec:

Cybelle Boucher
Agente de communications
RAPPEL

Téléphone : 819 564-9426
Courriel : rappel@rappel.qc.ca

Et n'oubliez pas d'aller nous rendre visite sur notre page Facebook et sur notre site internet www.rappel.qc.ca!

